

DECLARATION DE CONFORMITE



- **Le Constructeur** ATELIER SEDAP
5 rue de la TOSCANE – ERDRE ACTIVE
B.P. 4308
44243 LA CHAPELLE SUR ERDRE – cedex
FRANCE

- **Déclare que** les appliques fixes :
REF 1380-1381-1382-1542-1543-1836
recevant l'équipement 799910028-1 prévue pour être équipé
d'une lampe incandescente E14
Puissance nominale maximum 60 Watt
Classe II - IP 20 - F

- **sont CONFORMES , aux dispositions de la directive « DBT » du conseil des Communautés Européennes incluant les derniers amendements , ainsi qu'au Décret transposant cette Directive dans le droit Français :**

Directive 73/23/CEE du 19/02/1973
modifiée par la Directive 93/68/CEE du 22/07/1993

Décret Français 95-1081 du 03/10/1995

- **ont été conçues et construites en accord avec la Norme Harmonisée suivante :**

NF-EN 60.598-2-1 (Juin 1991)
Règles particulières - Luminaires fixes à usage général

La Planche le 07 septembre 2009

Michel MORAULT
Directeur Technique

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'M. Morault', written in a cursive style with a large loop at the beginning.